



École nationale vétérinaire d'Alfort

Alfort Veterinary School

Professeur J.-F. COURREAU

UP de Zootechnie - *Animal husbandry*

Département des Productions Animales et Santé publique

Monsieur le Ministre,

C'est en tant qu'enseignant-chercheur spécialiste de l'élevage des espèces domestiques que je souhaite apporter ma contribution au débat que vous suscitez sur le bien-être animal.

L'élevage de l'animal domestique en vue de son exploitation par l'homme oblige à un délicat compromis entre son bien-être et les impératifs de rentabilité de l'exploitant agricole. En tant que professionnel conscient qu'il faut nourrir notre pays, voire au-delà, j'accepte ce compromis qui ne place pourtant pas l'animal dans une situation véritable de bien-être.

Par contre, je ne peux accepter le non-respect du bien-être de l'animal quand celui-ci est exploité pour un objectif strictement ludique. C'est pourquoi je suis opposé à la corrida qui est une suite de tourments infligés au taureau de combat, s'achevant par sa mort. Les défenseurs de ce spectacle parlent de tradition : il est des traditions dégradantes que l'on peut s'honorer de faire disparaître. Ils parlent de résistance à la douleur chez une race sélectionnée pour se battre : vétérinaire, je réfute les démonstrations incomplètes cherchant à prouver l'absence de douleur, ce phénomène ne s'abolissant pas sous une simple sécrétion d'endorphines, généticien, je considère qu'une race sélectionnée pour son agressivité n'a pas pour destin inexorable de mourir dans un combat dédié au plaisir de celui qui le regarde.

Le spectacle mis en scène d'un animal maltraité est insupportable. Il est notamment insupportable quand il est organisé sous couvert d'actions de "bienfaisance" et quand il est ouvert à tout spectateur sans limite d'âge. C'est pourquoi je soutiens les propositions de l'Alliance Anti-corrida.

L'enseignement sur le bien-être et la capacité à souffrir de l'animal progresse dans la société française, mais lentement. Comment le faire admettre pleinement quand sont encore tolérés officiellement des actes qu'on peut qualifier de barbares ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Pr. Jean-François COURREAU